Vue en plan

Ech. 1/100

Légende :

A : Ceinture/330x1200/GL24h
B : Membrure supérieure/430x625/GL24h
C : Membrure inférieure/430x594/GL24h
D : Montant/115x580/GL24h
E : Panne/115x445/GL24h
Ecf : Panne/115x445/GL24h + contreflèche
F : Arbalétrier/115x580/GL24h
G : Panne/90x220/GL24h
H : Panne/90x310/GL24h
I : Panne de rive/90x310/GL24h
J : Entretoise/90x145/GL24h
K : Rive vernière/115x445/GL24h
L : Contreventement/a74x4/Acier S 235

★ Attache de pannes et montants encastrés

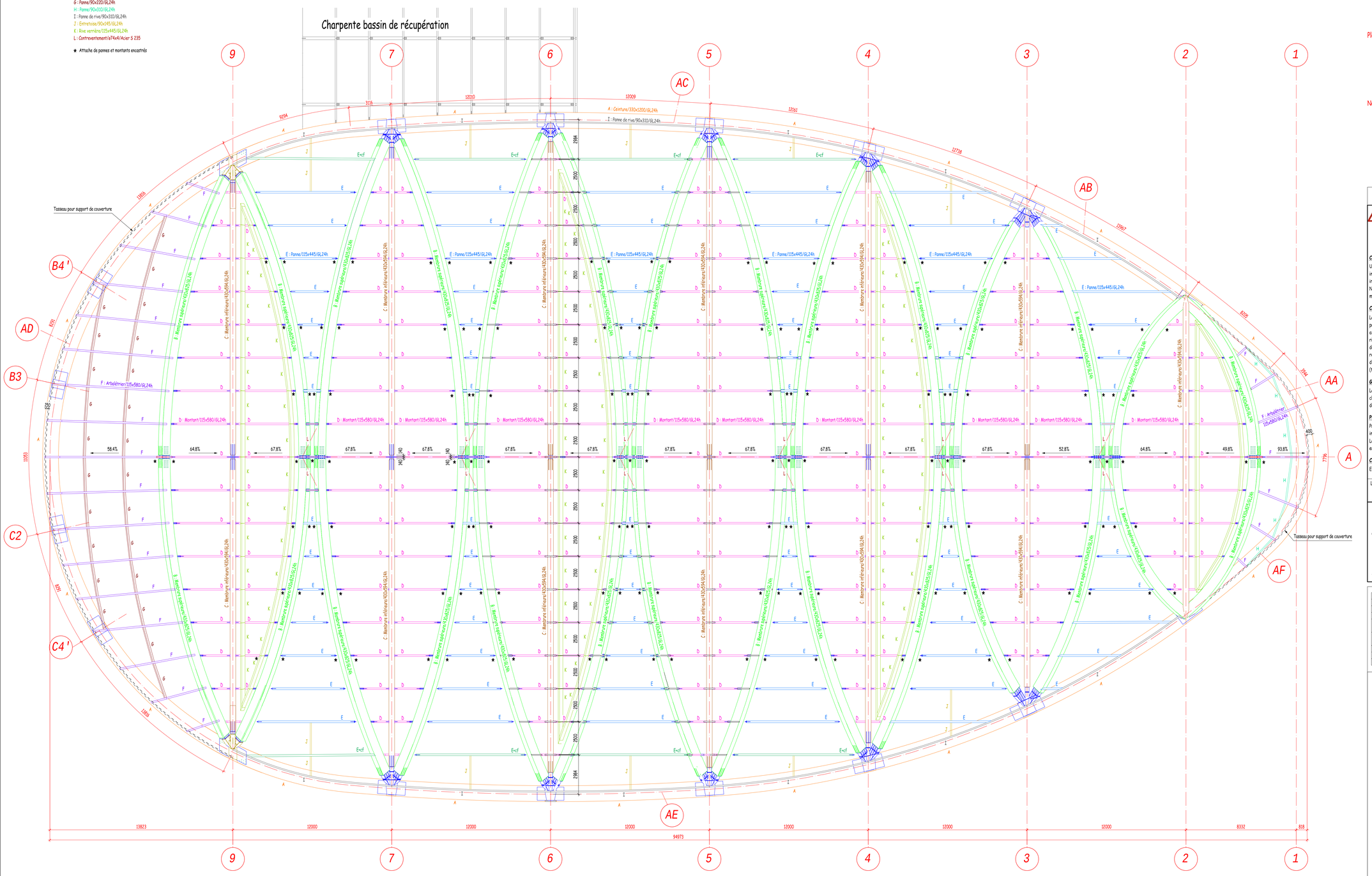

Plans utilisés :

- Plan Architecte : AV_DCE_ARC_Plan_R0_03.191
- Plan béton : EXE_FAY_01_STR_PLN-R-1-TZ-01533-E
  EXE_FAY_01_STR_COF_RdC_TZ_01534_IndC_PH RDC

Plans complémentaires :

- EXE_GLC_01_STR_NDC_TOIT_TZ_1007 : Descente de charges charpente - Halles bassins
- EXE_GLC_01_STR_PL_TOIT_TZ_1301 : Implantation - grand bassin
- EXE_GLC_01_STR_PL_TOIT_TZ_1305 : Coupe file A et élévation façades - grand bassin
- EXE_GLC_01_STR_CD_TOIT_TZ_1311 : Carnet de détails - grand bassin

Notas :

- Les éléments indiqués "hors lot" sont dessinés à titre indicatif. Il convient de se reporter aux plans des lots concernés
- Tous les bois sont en lamellé-collé épicéa, traitement classe 2. Teinte de la lasure selon spécification MOE
- Ensemble des éléments métalliques galvanisé
  - Tubes et profilés : acier S 235
  - Ferrures mécano-soudée : acier S 335
- Charpente visible (CO 13) => aucune exigence de stabilité au feu

Niveau de référence = +0000 = 75.50 Réf. NGF

Mise en garde

=> concernant les risques de dégradations des ouvrages de charpente

=> concerne tous les intervenants du chantier

Couvreur, bardeur et coordination :
Une exposition prolongée de la charpente aux intempéries est à l'origine de dégradations irréversibles (taches, noircissements ...).
Notre charpente doit être couverte 3 semaines maximum après notre intervention.

Couvreur, bardeur, plombier... :
La découpe d'éléments métalliques sur ou à proximité de la charpente par disqueuse ou oxycoupage est totalement prohibée. Il y a un risque de marquage des pièces de bois de façon définitive, voire d'incendie. Il est recommandé de réaliser ces opérations loin des poutres et à l'aide d'outils n'émettant pas de projectiles incandescents (types grignateuses).

Gros Oeuvre :
La manutention de béton liquide au-dessus de la charpente est formellement interdite, elle provoque des taches difficiles à enlever

Plâtrier, plaquiste, peintre :
Protégez les pièces de charpente avant toute intervention à proximité, afin de ne pas les tacher. Le plâtre, comme le ciment, peut encrasser le bois en profondeur, ce qui rend le nettoyage compliqué.

Coordination entre lots :
Elle est essentielle et doit tenir compte de ces remarques.

L'entreprise CMBP se réserve le droit de facturer les reprises de ses ouvrages aux corps d'état ayant entraînés des dégradations suite au non-respect des consignes ci-dessus

A l'attention des corps d'état techniques ayant des charges à reprendre par la structure bois

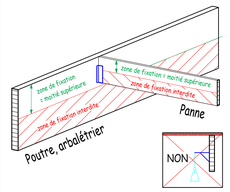

Principes à respecter

- Fixation uniquement dans les éléments porteurs
- Perçages ø 22 mm maximum
- Perçages dans la moitié supérieure de l'élément porteur
- Entraxe et distance au bord minimum des perçages: 7 x ø de perçage
- Pas de suspensions excentrées
- Aucune fixation dans les éléments non porteurs

(Contreventement, entretoise, jambe de force ...)

=> **Tous cas ne respectant pas ces consignes doivent faire l'objet d'une autorisation du BE de l'entreprise CMBP**

Tolérances des ouvrages en maçonnerie à respecter par le Gros Oeuvre (selon le DTU 31.2)

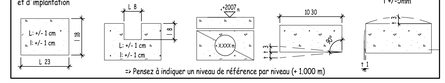

=> Pensez à indiquer un niveau de référence par niveau (+ 1.000 m)

Ferrures d'assemblages de longueur identique en laitage des membrures inférieures et supérieures, implantation rayonnales des arbalétriers entre file 8 et extrémité bâtiment avec traces de pannes, ajout d'une traverse de panne entre file 1 et extrémité bâtiment, ajout des sections des éléments structuraux bois	T.HARDY	JM GUELLIER	13/11/2022	D
Mise à jour selon visa architecte n°01A1 ; ajout cotation décaissement des platines des membrures (indication en file 7, identique pour toutes les files); mise à jour selon visa 2 bejeop ; ajout référence plans complémentaires, protection au feu et anti-corrosion	T.HARDY	JM GUELLIER	30/09/2022	C
Mise à jour selon visa architecte, ajout entretoise pour support couverture entre 8 et 10, ajout rives support vernière entre 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, 7 et 9	T.HARDY	JM GUELLIER	12/05/2022	B
PREMIERE DIFFUSION	E.BLIXON	JMM GUELLIER	05/03/2022	A
LIBELLE DE LA DIFFUSION	DESSINE PAR	VERIFIE PAR	DATE DIFFUSION	INDICE

Communauté d'Agglomération VAL PARISIS

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL OLYMPIQUE TAVERNY / SAINT-LEU-LA-FORET

MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS
271 chaussée Jules César - 95250 BEAUCHAMP
tél : 33(0)1.30.26.39.41
mail : www.valparisis.fr

ARCHITECTE
JACQUES ROUGERIE
Péniche Saint Paul - Port des Champs Elysées - 75008 PARIS
tél : 33(0)1.42.66.53.37
mail : rougerie@rougerie.com

ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE
D2X INTERNATIONAL
112-114 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS
tél : 33(0)1.42.94.02.00
mail : d2x@d2x-fr

INGENIERIE TECHNIQUE
INGEROP CI
18, rue des Deux Gares - 92500 Rueil-Malmaisontél : 33(0)1.49.04.55.00
mail : ingerop.batiment@ingerop.com

BUREAU DE CONTROLE
DEKRA INDUSTRIAL
Bâtiment Ceriantho 1, 21 rue du Petit Albi
95800 Cergy-Pontoise Cedex
tél : 33(0)6.15.26.63.70
mail : eddin.lorekha@dekra.com

ECONOMISTE
LTA
6, Rue Saint Claude - 75003 PARIS
tél : 33(0)1.44.54.84.84
mail : lta@ltaeco.com

SPS
CCRBTP - Coordinateur S.P.S.
50ter rue de Ferrières - 77600 Bussy-Saint-Georges
tél : 33(0)6.35.36.80.36
mail : ccrbtp@icloud.com

PAYSAGISTE
ATELIER ALICE TRICON
7 rue Paul Bert - 75011 Paris
tél : 33(0)1.40.09.23.32
mail : alice.tricon@noos.fr

OPC
SCO
2 rue d'Anjou - 76240 Le Mesnil Esnard
tél : 33(0)2.35.80.58.58
mail : eric.ple@sco.fr

BUREAU D'ETUDE ACOUSTIQUE
PEUTZ
10 B rue des Messageries - 75010 PARIS
tél : 33(0)1.45.23.05.00
mail : info@peutz.fr

GAUTHIER LAMELLE COLLE
Route de Vannes - 56460 Sérené
tél : 33(0)2.97.73.24.24
mail : glc@combp.fr

VUE EN PLAN
CHARPENTE Grand bassin

PHASE	EMETTEUR	LOT	DOMAINE	TYPE	NIVEAU	ZONE	NUMERO	INDICE
EXE	GLC	01	STR	PL	TOIT	TZ	1303	D